



Wallonie

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3738).

Le demandeur est M. DUFAUX Christophe.

Le terrain concerné est situé Rue de la Damejelle, 3A à 5150 Floreffe et cadastré division 1, section G n°743M.

Le projet consiste en : la transformation et la rehausse d'un hangar pour la création de 2 logements.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-1 du Code du Développement Territorial dans la mesure où la demande déroge aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au service communal d'urbanisme, rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 ;
- Le(s) lundis sur rendez-vous (pris au plus tard 24 heures à l'avance) de 14 à 20 heures auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44 71 25)

Date d'affichage de la demande	Période de l'enquête publique		Date et lieu de clôture
02 janvier 2026	Début le 07/01/2026	Clôture le 21/01/2026	Maison communale, rue Emile Romedenne, 11 5150 Floreffe séance de clôture de 10 à 11h

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, durant la période de l'annonce de projet en indiquant la mention PU 3738 EP.

- soit par courrier ordinaire : Rue Emile-Romedenne 9 à 5150 Floreffe ;
- soit par courrier électronique : info.urbanisme@floreffe.be ;
- soit remises contre récépissé à un agent du service urbanisme dont les bureaux se trouvent rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées sur rendez-vous pendant la même période ou lors du jour de clôture de l'annonce de projet de 10 heures à 11 heures à la maison communale de Floreffe, 9, rue Emile-Romedenne à Floreffe. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. David PYNNAERT, Conseiller en aménagement du territoire, Mme Noémie GILLEMAN architecte au service urbanisme, Mme Vanessa ORY cheffe de service f.f. tél. 081/39 55 94, dont les bureaux se trouvent à 5150 Floreffe, rue Emile Romedenne, 11.

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

Stéphanie DENIS

Signé numériquement
par Stéphanie DENIS
pour le compte de
l'administration
communale de Floreffe
Date: 23/12/2025
09:38:12



Le Bourgmestre,

Philippe VAUTARD

Signé numériquement
par Philippe VAUTARD
pour le compte de
l'administration
communale de Floreffe
Date: 19/12/2025
17:24:09